

## ALLEGATO N° 39 – Testimonianza Driembieski/Soprinski

Vers huit heures et demi du soir 22 septembre moi et mon compatriote soussignés, après être sortis du café de Madère et suivant la rue de l'Hôpital nous entrâmes sur la place Saint-Charles, et voyant un assez nombreux ressemblant nous nous sommes arrêtés pas plus qu'à quinze pas de la Questure touchant les portiques. Le palais de la Questure a été gardé par un détachement des Carabiniers, quelques instants après notre arrivée, nous vîmes un groupe peu nombreux, précédé par plusieurs des jeunes gens sortis de la rue Neuve, un d'entre eux portait plutôt une girouette que drapeau dans les mains, marqué de la croix de Savoie, le groupe c'est approché de la Questure, et après deux ou trois minutes d'arrêt elle commençait à reprendre son chemin, quand tout à coup la compagnie d'infanterie arrivée dans l'instant même du côté de la rue Neuve se rangea dans la direction de la Questure, baricadant la sortie sur la rue de l'Hôpital du côté de la Questure et sans prévenir personne d'aucune manière fit feu sur le peuple.

Après le premier feu, qui était général, moi et mon compatriote nous étions renversés sur la foule, et à moi de plus une balle a enlevé le chapeau. Un instant après ce premier feu il y avait plusieurs coups de carabine tirés en amateur, je me suis levé pour regagner la maison n° 11 dont j'ai aperçu les portes ouvertes, mais à peine levé j'entends un second feu général dont je n'ai pas la connaissance par qui il a été déchargé, ayant le visage tourné contre les portiques et tâchant regagner le plus vite ma maison de refuge.

La troupe de ligne après avoir fait feu marchait contre les portiques se faisant de la place par les baïonnettes, et la meilleur preuve c'est que dans la maison où nous nous sommes réfugiés entre cinq des blessés dont un est bien vite mort, il s'y trouvait un autre frappé de baïonnette à la poitrine.

Voilà les faits dont nous étions malheureusement les témoins de bien près; il ne nous reste que protester catégoriquement contre les détails donnés par la *Gazette Officielle du Royaume* en déclarant:

1° Que: outre 3 au 4 pierres jetées par les gamins il n'y avait plus de provocation de la part du peuple, et surtout des coups d'une arme à feu comme la *Gazette Officielle* le prétend.

2° Il n'est pas vrai que le peuple a été averti par la sommation et les sons de clairons, j'ai entendu, c'est vrai, un coup de clairon, mais qui ne pouvait qu'être un signal militaire pour ouvrir le feu, comme dans un demi second après l'ordre a été exécuté; enfin le prétendu assesseur revêtu de l'écharpe tricolore, escorté par deux carabiniers qui étaient tombé blessés des coups de feu parti de la foule, ne pouvait être visible que par la rédaction du *Journal Officiel*.

Turin, le 25 septembre 1864.

C. DE DRIEMBIESKI  
G. SOPRINSKI

PS. J'engage de demander une déposition de la part du portier de la maison n° 11 (place Saint-Charles) dans laquelle nous nous sommes réfugiés. De plus, je pense que peu-être le premier feu a été ouvert par les carabiniers, comme le clairon ne peut servir de signal dans la troupe de ligne, mais *alors* le feu des carabiniers devait être ouvert par derrière de la troupe, qui était en première ligne, même on voyait les carabiniers parmi la troupe.

C. DE DRIEMBIESKI